Bureau du commissaire au renseignement État des résultats prospectifs (non audité) Pour l'exercice terminé le 31 mars (en dollars)

	Résultats projetés 2024-2025	Résultats prévus 2025-2026
Charges		
Programme d'examen quasi judiciaire	1 780 253\$	2 100 189\$
Services internes	527 225	687 257
Total des charges	2 307 478	2 787 446
Coût de fonctionnement	2 307 478\$	2 787 446\$

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état des résultats prospectifs.

Bureau du commissaire au renseignement Notes à l'état des résultats prospectifs (non audité)

1. Méthodes et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectifs a été préparé en fonction des priorités gouvernementales et des plans ministériels tels qu'ils sont décrits dans le Plan ministériel.

L'information concernant les résultats projetés pour l'exercice 2024-2025 s'appuie sur les résultats réels au 31 décembre 2024 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été faites en ce qui concerne les résultats prévus pour l'exercice 2025-2026.

Les principales hypothèses sous-jacentes aux prévisions vont comme suit :

- Les activités planifiées resteront les mêmes que les activités prévues ;
- La détermination des charges, de sources internes et externes au gouvernement, repose sur l'expérience antérieure. La tendance historique générale devrait se poursuivre.

Ces hypothèses ont été adoptées le 31 décembre 2024.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Bien que tous les efforts aient été déployés afin de prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2024-2025 et pour 2025-2026, les résultats réels obtenus pour ces deux années varieront vraisemblablement par rapport aux prévisions présentées et cet écart pourrait être important.

En préparant cet état des résultats prospectif, le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) a établi des estimations et des hypothèses concernant l'avenir qui peuvent s'écarter des résultats réels subséquents. Ces estimations et hypothèses sont évaluées de façon continue et s'appuient sur l'expérience acquise et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions relatives aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont notamment :

- Le programme à mesure qu'il mûrit change considérablement par rapport à son statut actuel;
- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations corporelles susceptibles d'influer sur les gains ou les pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de l'introduction de nouvelles initiatives ou d'ajustements techniques plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le Plan ministériel a été présenté, le BCR ne met pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans le Budget supplémentaire des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur le rendement.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats financiers prospectifs des opérations ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement qui sont entrées en vigueur pour l'exercice 2024-2025 et qui s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'application des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucun écart important par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

Charges

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres charges.

4. Autorisations parlementaires

Le BCR est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au BCR ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du BCR pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

	Résultats projetés 2024-2025	Résultats prévus 2025-2026
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net	2 307 478\$	2 787 446\$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(95 164)	$(136\ 332)$
Amortissement des immobilisations corporelles	$(12\ 600)$	(12600)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(9 190)	(2934)
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement		·
net, mais sans incidence sur les autorisations	(116 954)	(151 866)
Autorisations demandées dont on prévoit l'utilisation	2 190 524\$	2 635 580\$
b) Autorisations fournies et demandées		
	Résultats projetés 2024-2025	Résultats prévus 2025-2026
Autorisations fournies/demandées:	(en dollars)	
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement Autorisations législatives	2 604 731\$ 171 805	2 452 608\$ 182 972
Total des autorisations fournies et demandées	2 776 536	2 635 580
Moins : Estimation des autorisations non utilisées et autres ajustements	(586 012)	
Autorisations demandées dont on prévoit l'utilisation	2 190 524\$	2 635 580\$